

Médias

Menacée de mort, une journaliste rwandaise est venue témoigner de son exil aux lycéens de Saint-Léonard-de-Noblat

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT OPINION ARMÉE - CONFLIT SOCIAL POLITIQUE

Publié le 21/12/2017



Toujours en danger et ne pouvant s'exposer, la journaliste rwandaise a décidé à son arrivé en France d'utiliser un pseudonyme pour ne pas qu'on la retrouve. © photo stéphane lefèvre

Il y a environ un an, la journaliste Maria Kuandika a dû quitter son pays, le Rwanda, pour sa sécurité. Hébergée depuis à la Maison des journalistes à Paris, la jeune femme a fait de la liberté d'expression son combat.

Sensibiliser les scolaires à la liberté d'expression et de la presse au travers de rencontres avec des journalistes exilés en France, tel est l'objectif que l'opération « Renvoyé spécial », menée par la Maison des journalistes de Paris, s'est fixé depuis plus de dix ans. Dans ce cadre-ci, la journaliste rwandaise en exil Maria Kuandika (pseudonyme) est intervenue mercredi après-midi auprès des secondes et terminales du lycée Bernard Palissy à Saint-Léonard-de-Noblat. Entretien.

Pour quelles avez-vous été contrainte de vous exiler ?

En tant que journaliste audio-visuel au Rwanda, j'ai été amené à faire beaucoup d'investigations qui ont mis en cause la politique du gouvernement. J'ai mis en lumières des failles qui, je pensais, pourraient aider le pays à mieux se développer. Mais le gouvernement en a pensé autrement, m'accusant de vouloir nuire à l'image et l'intégrité du pays sur le plan international.

Quelles sont ces « failles » que vous dénonciez ?

Après le génocide des Tutsis de 1994, le Rwanda a pas mal avancé. Beaucoup de choses ont été développées par le gouvernement. Surtout au niveau économique. Mais ça ne suffit pas. La vie du citoyen moyen, elle, n'a pas changé. Nous manquons terriblement de liberté d'expression. Puis, le pouvoir préfère investir dans des infrastructures énormes qui coûtent beaucoup d'argent plutôt que d'aider le peuple en souffrance.

Quand on est journaliste au Rwanda, comment se traduit la censure ?

Avant d'aller sur le terrain, mon rédacteur en chef me faisait part de ce que je pouvais ou ne pouvais pas traiter. Quand je revenais, il refusait parfois de diffuser mon reportage. C'est déjà arrivé qu'en plein direct, on me coupe l'antenne. Ce n'est pas rare d'être convoqué par la police ou de recevoir un coup de fil bien placé de la part d'un membre du gouvernement.

Comme vous le racontiez aux élèves, vous avez même été emprisonnée...

En effet, j'ai fait un passage en prison. Personne ne savait où j'étais, ce qui était très inquiétant. Dans ces conditions, il est plus facile d'éliminer un journaliste gênant. Quand on m'a arrêté, je ne comprenais pas ce qu'il se passait. Mais j'en suis sortie vivante. Beaucoup de confrères m'ont conseillé de partir. Si je me faisais arrêter une autre fois, je n'en serais pas sorti vivante. C'était l'exil ou la mort. Une journaliste en prison, ça alerte tout de suite les organisations internationales, alors qu'une journaliste morte, ça reste en interne et donc plus facile à faire disparaître.

Pourquoi avez-vous décidé de prendre part au programme Renvoyé Spécial ?

C'est vraiment très important que dès le plus jeune âge, les enfants évoluent en tenant compte que la liberté d'expression est une pierre précieuse, qu'elle n'est pas acquise partout. Dans un pays comme la France, ça peut leur sembler naturel mais je suis là pour leur faire prendre conscience du privilège qu'ils ont. Puis, moi aussi j'y gagne. Les rencontrer et pouvoir échanger avec eux est un vrai plaisir.

Qu'est-ce qu'on peut vous souhaiter ?

La poursuite de la promotion et du combat pour la liberté d'expression et, un jour peut-être, de pouvoir arriver à faire quelque chose dans mon pays pour libérer la parole.

Driss Chaït

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT OPINION ARMÉE - CONFLIT SOCIAL POLITIQUE